

8.—Du Bureau des Commissaires, (a) à l'effet d'approuver le plan de l'agrandissement de l'Aqueduc; (b) soumettant les rapports des ingénieurs, re changement au plan d'agrandissement de l'aqueduc.

M. l'éch. DUBOIS, appuyé par M. l'éch. HOULE,

Propose: Que ledit rapport soit renvoyé à une Commission Spéciale pour étude et rapport. Cette Commission devant être composée comme suit: MM. les échevins L. A. Lapointe, Ménard, Turcot, Giroux, Rochon, Loranger, Elie, Barbeau, Dubois et Létourneau. Le quorum de ladite Commission devant être de 5 membres. Ledit rapport devant être mis sur l'ordre du jour du Conseil.

M. l'éch. GIROUX, appuyé par M. l'éch. MAYRAND, propose en

Amendement: Que ledit rapport soit rejeté pour le moment, et que le Bureau des Commissaires soit informé que les membres du Conseil désirent, avant de décider la question d'émettre de nouveaux emprunts s'élevant à plusieurs millions, pour l'exécution des travaux d'agrandissement de l'Aqueduc, du bassin de filtration et de l'établissement de boulevards, obtenir des ingénieurs de la Cité des explications et des renseignements aussi complets que possible sur ladite question et ce, afin qu'ils puissent se prononcer en parfaite connaissance de cause lorsqu'ils seront appelés à prendre une décision à ce sujet.

Et, un débat s'engageant,

M. l'échevin L. A. Lapointe soulève un point d'ordre, alléguant que ledit rapport est illégalement devant le Conseil vu qu'il ne contient aucune recommandation du Bureau des Commissaires.

Son Honneur le Maire déclare que les deux rapports sont illégalement devant le Conseil, et ils sont

Renvoyés au Bureau des Commissaires.

9.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de régler la réclamation de M. J. A. Christin vs La Cité.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Lavergne.

10.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit de \$2,425.50 pour paver l'intersection des rues Guy et Sherbrooke.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. WARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

11.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit de \$814 pour terminer le pavage de la rue Chateaubriand.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. VANDELAC, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

12.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit de \$2,500 pour enlever une clôture sur la rue Notre-Dame Est.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LARIVIERE, il est

Résolu: Que la Règle III des Règles du Conseil soit suspendue et que ledit rapport soit reçu et adopté.

13.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit de \$3,750 pour déplacer des poteaux sur le Chemin de la Côte-des-Neiges.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. PAUZE, il est

Résolu: Que la Règle III des Règles du Conseil soit suspendue et que ledit rapport soit reçu et adopté.

14.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'acheter de la Commission des Ecoles Catholiques certain terrain pour le prolongement de la rue Robin.

Sur proposition de M. l'éch. DUBEAU, appuyée par M. l'éch. GIROUX, il est

8.—From Board of Commissioners (a) for approval of plan of enlargement of aqueduct, (b) submitting reports of engineers "re" alteration of plan for enlargement of aqueduct.

Ald. DUBOIS moved, seconded by Ald. ROCHON,

That said report be referred to a Special Committee for examination and report, said Committee to be composed of the following aldermen, viz.: Ald. L. A. Lapointe, Ménard, Turcot, Giroux, Rochon, Loranger, Elie, Barbeau, Dubois and Létourneau, the quorum of said Committee to be five members, said report to retain its rank on the order of the day.

Moved in amendment by Ald. GIROUX, seconded by Ald. MAYRAND,

That said report be rejected for the present, and that the Board of Commissioners be informed that the members of the Council, before deciding the question of issuing new loans amounting to several millions dollars, to be applied to the enlargement work of the aqueduct, the filtration basin and the establishment of boulevards, desire to obtain from the City's engineering staff full explanations and information upon this question, in order that they may knowingly pronounce themselves upon the question at issue.

And, a debate arising,

Ald. L. A. Lapointe raised a point of order contending that said reports were illegally before the Council inasmuch as the same contained no recommendation from the Board of Commissioners.

His Worship the Mayor declared both said reports illegally before the Council, and

The same were referred back to the Board of Commissioners.

9.—From Board of Commissioners, to settle the claim of Mr. J. A. Christin vs. the City.

Consideration deferred, at the request of Ald. Lavergne.

10.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$2,425.50 to pave intersection of Guy and Sherbrooke streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

11.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$814 to complete pavement of Chateaubriand street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. VANDELAC, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

12.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$2,500 to remove fence, Notre-Dame street East.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That Rule III of the Rules of Council be suspended and that said report be received and adopted.

13.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$3,750 to displace poles, Côte des Neiges Road.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. PAUZE, it was

Resolved: That Rule III of the Rules of Council be suspended and that said report be received and adopted.

14.—From Board of Commissioners, to purchase from the Catholic Board of School Commissioners a certain piece of land for the extension of Robin street.

On motion of Ald. DUBEAU, seconded by Ald. GIROUX, it was